

**Communication de Mme Rose-Marie Losier-Cool  
Présidente du Réseau des femmes parlementaires  
devant le Réseau le 5 juillet 2011 à Kinshasa**

*( ?) Messieurs les Présidents d'Assemblée*

*Chères Collègues,*

*Mesdames, (Messieurs)*

Je vais essayer d'être brève, car nous avons beaucoup de travail pour une seule journée de réunion annuelle, mais j'ai beaucoup de choses à vous dire!

Je vous ai envoyé les deux rapports d'activité du Réseau présenté au Bureau à Québec en février et à Kinshasa hier qui vous donnent en détail le déroulement de nos actions.

Je ne vais donc qu'évoquer les points saillants de l'année.

Qu'avons-nous fait depuis notre dernière réunion à Dakar l'été dernier ?

Le Réseau a participé à trois séminaires, le premier que l'on peut considérer comme « le nôtre », c'est-à-dire organisé complètement par l'APF et deux autres où nous avons eu la chance d'être invité.

- Le premier, « le nôtre » a été organisé à Lomé avec, bien entendu l'appui financier de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Il a eu lieu les 6 et 7 octobre dernier. Il était destiné aux femmes parlementaires togolaises et à un nombre égal d'hommes parlementaires togolais. En outre, comme à chaque séminaire organisé par le Réseau, deux membres du Parlement francophone des Jeunes (PFJ), un garçon et une fille, y étaient invités.

Les débats furent ouverts par des interventions de Mme Telou Mila-Bellé épouse Belei, membre du comité directeur du réseau et Présidente du Réseau des femmes de l'Assemblée nationale du Togo, que je remercie encore ici pour son excellent accueil, de moi-même et de M. Dago Yabre, (Premier questeur de l'Assemblée nationale du Togo représentant du Président de l'Assemblée nationale, M. El Hadj Abass Bonfoh).

Ont également participé à cet évènement Mme Françoise Bertieaux, députée (Belgique, Communauté Wallonie-Bruxelles) et Première vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires, deux femmes parlementaires du Bénin (Mme Amissétou Affo Djobo, membre du comité directeur du réseau et Mme Yibatou Sanni Glèlè) et deux femmes parlementaires du Burkina Faso

(Mme Joséphine Drabo Kanyoulou et Mme Irène Yameogo) qui sont intervenues sur l'application de la CEDEF dans leurs pays respectifs. (sont-elles parmi nous ? Je les remercie aussi encore de leur contribution à nos travaux)

Deux grands thèmes, animés par deux experts, y ont été étudiés : le rôle des parlementaires dans l'application de la CEDEF et le rôle des parlementaires dans l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux

Deux ministres nous ont également fait l'honneur de participer aux travaux: la Ministre de la promotion de la femme et la Ministre de l'éducation primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui ont partagé leurs rapports et leurs expériences sur l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux au Togo.

Nous avons pu nous réjouir que le processus d'intégration du genre dans l'élaboration des budgets soit enclenché dans de nombreux pays et nous nous sommes promis d'être vigilants afin d'atteindre une véritable égalité entre les femmes et les hommes.

Concernant la CEDEF, il est apparu une fois de plus que, quoique ratifiée par tous les pays de la Francophonie, cette convention était toujours loin d'être appliquée partout et que son approfondissement par le plus grand nombre devait rester l'objectif majeur du réseau.

- J'en viens maintenant au second séminaire, organisé par l'OIF et le Conseil de l'Europe à Bitola (ex-république yougoslave de Macédoine), qui s'est déroulé les 4 et 5 novembre. Le thème en était *l'intégration du genre dans les budgets nationaux*. Je remercie ici l'OIF et tout particulièrement Dilek Elveren ici présente de cette initiative.

En effet, ce séminaire n'était pas destiné à des parlementaires mais aux fonctionnaires macédoniens. Toutefois, l'OIF, pour renforcer ses liens avec notre Réseau, a accepté d'y joindre les femmes parlementaires macédoniennes de l'APF.

- La même invitation a été faite ces jours-ci en Arménie pour le même type de séminaire organisé par l'OIF et le Conseil de l'Europe. Les parlementaires arméniennes y ont été conviées.

Je me permets d'insister sur ces invitations qui donnent l'occasion de recevoir une excellente formation et de créer des liens très intéressants avec ces deux grandes institutions, l'OIF et le Conseil de l'Europe.

En Macédoine, où je me suis rendue, j'ai eu l'occasion de m'exprimer en séance d'ouverture, ce qui m'a permis de présenter l'APF et son réseau de femmes parlementaires à un public nombreux. J'ai ensuite présidé l'atelier francophone intitulé « *tout ce que vous devez savoir sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, mais que vous n'osez demander* ».

Celui-ci, animé par l'expert M. Socé Sène, qui était déjà venu à notre séminaire à Lomé, a attiré un grand nombre de participants, ce qui a permis à la Francophonie d'être particulièrement présente à cette manifestation au départ davantage anglophone.

En conclusion, on peut dire que ces séminaires sont un bel exemple de la collaboration constructive établie avec l'OIF et tout particulièrement avec la Délégation à la paix, à la Démocratie et aux droits de l'Homme (la DDHDP) et avec la cellule chargée de l'intégration de l'égalité hommes-femmes à la Direction de la planification stratégique à l'OIF. Il nous permet aussi d'échanger sur des sujets précis, avec d'autres espaces que l'espace francophone, en l'occurrence avec le Conseil de l'Europe.

J'en viens maintenant aux activités de 2011 :

L'année a commencé par la réunion du Comité directeur qui s'est réuni fin janvier à Québec à la veille de la réunion du Bureau de l'APF.

Nous y avons préparé la réunion d'aujourd'hui et écouté les projets de rapports de nos trois rapporteuses, Mme Geneviève Colot sur *Les violences faites aux femmes et aux enfants dans l'espace public*, Mme Stéphanie Vallée sur *L'autonomisation économique des femmes* et *Le suivi de la Cedef* et enfin, Mme Amissetou Affo Djobo sur *La situation des femmes réfugiées dans l'espace francophone*.

Nous avons également entendu Mme France Gélinas sur *la féminisation des textes*, et notre invitée, Mme Christiane Pelchat, Présidente du Conseil du statut de la femme du Québec sur *Le rôle du Conseil du statut de la femme dans la promotion de l'approche sexospécifique auprès du gouvernement du Québec*.

Enfin, dans le cadre du thème étudié sur les violences faites aux femmes et aux enfants dans l'espace public, nous nous sommes interrogées, avec nos deux collègues africaines présentes à la réunion, notre Vice-Présidente gabonaise et notre collègue béninoise, sur l'opportunité de témoigner notre solidarité à nos sœurs victimes de viol dans les zones de conflit.

Conscientes de ce qu'il s'agissait d'un problème très délicat, nous avons rédigé ensemble le texte que j'allais livrer le lendemain devant le Bureau.

Le lendemain donc, à la réunion du Bureau, j'ai annoncé que le Comité directeur soumettrait au Réseau des femmes le 5 juillet une proposition de déclaration dans laquelle le Réseau manifesterait sa solidarité envers ces femmes et leur souffrance et exhorterait à ce que les auteurs de ces viols soient poursuivis et punis. Et j'ai précisé « *rien de plus, pas de condamnation d'un pays, seulement montrer notre empathie avec ces femmes et ces jeunes filles et formuler une demande* ».

Je tenais à ce que vous le sachiez. Car un faux procès a été lancé, je ne sais comment ni d'où, sur les intentions du Comité directeur.

Au mois de mars, deux femmes parlementaires du Réseau, moi-même et une africaine choisie par la région Afrique, ont été invitées à participer au séminaire régional organisé à Ouagadougou par le Parlement burkinabé et l'Union interparlementaire.

Le thème en était : « *Légiférer contre les violences faites aux femmes et aux filles : le rôle des parlements et des parlementaires d'Afrique centrale et de l'Ouest* »



Ce fut pour moi une très belle expérience. Des textes très courageux, à mon sens, ont été adoptés. Et je remercie le Président Kaboré d'avoir organisé cet événement, de m'y avoir invitée et d'avoir tenu les propos qu'il a fait livrer par l'intermédiaire de sa seconde Vice-présidente, Mme Gisèle Guigma ici présente et que je remercie aussi vivement pour son implication brillante et attentive en toute occasion.

Le rapport de ce séminaire vous a été envoyé et est à votre disposition sur la table de présentation des documents.

Si Mme Guigma le veut bien, je lui demanderai de dire quelques mots de ce séminaire lorsque nous serons au point 7.

J'en termine avec une dernière information. Le réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida s'est réuni à Phnom Penh au mois de mai. Il y abordait le thème de la féminisation de la pandémie et m'a donc invitée. J'ai pu y exposer le point de vue du Réseau en me basant sur nos travaux, lorsque notre collègue Marie-Rose Nguini Effa nous a présenté son rapport.

Et enfin je vous annonce que le prochain séminaire du Réseau sur la CEDEF aura lieu à l'automne, en Europe centrale et orientale, en Hongrie, à l'invitation de la section hongroise.

Ce sera la première fois que le Réseau organise un séminaire dans cette région et je remercie ici Mme Rosza Hoffman, Présidente de la section, de son implication dans la préparation de ce séminaire.

Je saisis l'occasion pour vous rappeler que les sections qui sont intéressées par nos séminaires sont invitées à se manifester pour que nous puissions au mieux en organiser l'agenda.

Je vous remercie de votre attention.